

DEPARTEMENT DES HAUTES PYRENEES

COMMUNE D'AGOS -VIDALOS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
15 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le quinze janvier à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le onze janvier deux mille dix-huit, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ABBADIE Jean-Marc.

Nombre de membres	
Afférents au conseil municipal	En exercice
11	

Présents :

M. ABBADIE Jean-Marc, Maire -
Madame MOURET Simone - Messieurs BATTISTON Patrick - LACRAMPE Alain, Adjoint –
Mesdames GALCERA Valérie - LANCIEN Catherine
Messieurs ASELMAYER Yves – MAYSTRE Yves- SASSUS Lucien – SOUTRIC Pierre - VERGE Didier

Secrétaire de séance : LANCIEN Catherine

Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, nulle observation n'est faite, il est approuvé à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour.

2018 / 01 – Délibération modificative – budget Lotissement de POUME

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-102682.00
71355 (042)	Variat° stocks terrains aménagés	262506.00
7015	Ventes de terrains aménagés	
TOTAL :		159824.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement	
3555	Terrains aménagés	
TOTAL :		0.00
TOTAL :		159824.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

2018/02 – Courrier Avocat / M. BORGES

Le Maire expose au Conseil Municipal le courrier reçu de la part de l'avocat de Monsieur BORGES concernant le chemin d'accès à sa propriété.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'accord d'ester en justice afin d'engager toutes les mesures nécessaires afin de défendre au mieux les intérêts de la Commune.

Une mission est confiée à M. Duversin, géomètre, pour procéder au relevé de bornage des limites de propriété entre les parties.

Maître Cambot, avocat, est confirmé dans sa mission de défenses des intérêts de la Commune sur les deux dossiers (évacuation et traitement des pneumatiques) - terrain zone artisanale les Arrailles et chemin d'accès du terrain Borges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ces propositions et mandate Monsieur le Maire pour représenter la Commune en Justice.

2018/03 – Renouvellement véhicule

Le Maire expose au Conseil Municipal de la nécessité, en raison de l'impossibilité de réparer le véhicule actuel, de procéder à l'achat d'un nouveau véhicule.

Une proposition commerciale de 11.000 H.T. a été faite par le garage Batan, avec mise à disposition d'un véhicule en prêt jusqu'à la livraison de la voiture.

Deux possibilités sont à étudier :

- Achat pour 11.000 € H.T.
- Crédit-bail Longue durée :
 - première mensualité de 800 €
 - 59 mensualités de 195 € avec une valeur de rachat au terme de 600 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte la proposition du crédit-bail longue durée.

Le Conseil Municipal travaillera en accord avec nos collaborateurs sur la mise en œuvre d'une gestion rationnelle et d'entretien du véhicule.

2018/04 – Contrat de travail Mr Antoine DA SILVA (travailleur handicapé)

Le Maire expose au Conseil Municipal la suppression décidée par le gouvernement des contrats de CAE (travailleur handicapé), et donc par conséquence de l'aide perçue représentant les 3/4 du salaire et des charges supportés par la commune.

De ce fait, pour continuer à mener à bien l'ensemble de nos travaux d'entretien des bâtiments en régie afin de minimiser les coûts et soulager la charge générale du travail de l'autre employé municipal.

Sur proposition du centre de gestion des personnels de la fonction Publique territoriale un contrat

CDD « Travailleur Handicapé » sur deux ans est proposé à l'agent, permettant à la Commune de percevoir une aide de :

- 2 000€ pour la première année

- 4 000€ pour la seconde année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 8 pour et 3 contre, vote de cette proposition.

2018/05 – Recrutement agents recenseurs - 2018

Le maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement.

Sur le rapport du maire, le conseil municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** la création d'emplois d'agents non titulaires en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi précitée, pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers à raison de 2 emplois d'agents recenseurs non titulaires, à temps non complet, pour la période allant du 15 janvier au 17 février 2018.

La rémunération des agents recenseurs comprendra une somme forfaitaire de 1200 € soumise aux charges sociales.

2018/06 – Demande de subvention - Dotation d'équipement des territoires ruraux - (DETR)

Monsieur le Maire expose que le projet de réaliser **des travaux pour l'entretien, la valorisation et la mise en sécurité de la Tour de VIDALOS** et dont le coût prévisionnel s'élève à 14 290 € HT soit 17 148 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 14 290 € (H.T)

- DETR : 7 145 € (50 %)
- FAR : 2 858 € (20 %)
- Autofinancement communal : 4 287 € (30 %).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **ADOPTE** le projet de réaliser **des travaux pour l'entretien, la valorisation et la mise en sécurité de la Tour de VIDALOS** pour un montant HT de 14 290 €,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel tel qu'indiqué ci-dessus,
- **SOLLICITE** une subvention de l'État de 7 145 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

2018/07 – Demande de subvention du Fonds d'Aménagement Rural - FAR

Monsieur le Maire expose que les projets de réaliser **des travaux** sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre du FAR :

- **Pour l'entretien, la valorisation et la mise en sécurité de la Tour de VIDALOS,**
- **La Réfection sécuritaire de deux bassins régulateurs des crues torrentielles du torrent Labay.**

Les plans de financement de ces opérations seraient les suivants :

- Coût total pour les travaux de la Tour de Vidalos : 14 290 € (H.T)
- FAR : 2 858 € (20 %)

- DETR : 7 145 € (50 %)
- Autofinancement communal : 4 287 € (30 %).
- Coût total pour les travaux du torrent Labay : 17 500 € (H.T)
 - FAR : 3500 € (20 %)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- ADOPTE le projet de réaliser ces travaux.
- APPROUVE les plans de financements prévisionnels tels qu'indiqués ci-dessus,
- SOLLICITE une subvention du département **de 6 358 €** au titre de la dotation du Fonds d'aménagement Rural.

QUESTIONS DIVERSES :

- VENTE DE LA MAISON VERDIER – Un courrier a été adressé à l'avocat qui suit le dossier.
- RESEAUX STATION D'EPURATION -
Lancement de la consultation des entreprises pour les travaux de réfection du réseau.

Feuille de clôture du conseil municipal du 15 janvier 2018

2018 / 01 – Délibération modificative – Budget lotissement de Poume

2018/02 – Courrier Avocat / M. BORGES

2018/03 – Renouvellement véhicule

2018/04 – Contrat de travail Mr Antoine DA SILVA (travailleur handicapé)

2018/05 – Recrutement agents recenseurs – 2018

2018/06 – Demande de subvention - Dotation d'équipement des territoires ruraux - (DETR)

2018/07 – Demande de subvention du Fonds d'Aménagement Rural - FAR

<i>ABBADIE J.Marc</i>	<i>MOURET Simone</i>	<i>BATTISTON Patrick</i>
<i>LACRAMPE Alain</i>	<i>MAYSTRE Yves</i>	<i>ASELMEYER Yves</i>
<i>LANCIEN Catherine</i>	<i>SASSUS Lucien</i>	<i>GALCERA Valérie</i>
<i>VERGE Didier</i>	<i>SOUTRIC Pierre</i>	

